

# DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR L'ACCUEIL D'UN CIRQUE

# A retourner

# à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville

Direction de la culture et de la vie associative

107 Grand'Rue

57970 YUTZ

accueil@mairie-yutz.fr

NOM:
PRENOM:
DENOMINATION SOCIALE :
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :
CODE POSTAL :
VILLE:
TELEPHONE:
E-MAIL:
Numéro de SIRET (14 chiffres) :

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR:** 

#### INFORMATION SUR LE CIRQUE ET L'INSTALLATION DU CHAPITEAU

Date souha	itée de l'insta	llatio	on :				•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
Horaire d'a	rrivée :						
Jours de re	présentation s	sema	ine: 🗆 lundi	□ mardi 🗆	mercredi	□ jeudi	□ vendredi
Jours de re	présentation v	week	-end : □ samedi	□ dimanch	ne		
Horaires de	es représentat	ions	: semaine : de	h à.		h	
			week-end : de.	h à		h	
Nombre de	représentation	ns :			•••••		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
Nombre de	places specta	teur	s :				
Nombre de	véhicules et i	emo	rques :		•••••		
Emprise	nécessaire	à	l'installation	(chapiteau	, convo	i et	installations
annexes) :.							
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •						
Description	du spectacle						
		•••••					
Date de dé	part souhaitée	e :					

# **POUR INFORMATION**

# **AUCUN EMPLACEMENT DISPONIBLE**

# DU 22 FEVRIER AU 12 MARS 2024 DU 17 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE 2024

#### PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- ✓ La licence d'entrepreneur de spectacles attribué par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) en cours de validité ;
- ✓ Extrait « K bis » du Registre du Commerce et des Sociétés ;
- ✓ Extrait du registre de sécurité dûment complété par l'organisateur exploitant ;
- ✓ Assurance responsabilité civile multirisque (couvrant les dates des représentations);
- ✓ La fiche technique du chapiteau (attestation de bon montage des structures, attestation des bâches, surface, capacité des gradins, plan....);

# **PIECES COMPLEMENTAIRES**

- ✓ Notice décrivant le spectacle ;
- ✓ Le calendrier de la tournée et le nom de son responsable ;
- ✓ Une fiche récapitulant, le cas échéant, les besoins spécifiques (configuration spécifique, accès aux réseaux...).

# **RAPPEL DES DIFFERENTS CRITERES APPLIQUES**

- ✓ Un droit de place de 100 euros par jour ;
- ✓ Un chèque de caution de 400 euros ; (celui-ci vous sera rendu après l'enlèvement de tout l'affichage)
- ✓ Animaux interdits;
- ✓ Pas d'affichage sauvage, seul l'affichage aux abords des écoles est autorisé sur la commune ;
- ✓ Mise en place d'une tarification spéciale pour les scolaires et les périscolaires.

Fait, le :		
A:		
Signature :		
Date de réception en mairie :		